

FICHE D'INSCRIPTION PORTAGE DE REPAS À DOMICILE

RENSEIGNEMENTS
Service de Portage de Repas
à Domicile - CIAS Val de Gers
Place Carnot - 32260 SEISSAN
Tél : 05.62.05.12.00
ou 05.32.79.00.47
domicile@cc-valdegers.fr
Agrément qualité : SAP263210056

BÉNÉFICIAIRE

Nom : Prénom :

Date de naissance :

Téléphone :

Adresse :

.....

Personne à contacter (nom & tél) :

Pièces nécessaires à l'inscription :

Une copie de pièce d'identité
Le dernier avis d'imposition ou de non-imposition

TARIFS

Le prix du repas dépend de vos revenus. Toutes les ressources sont prises en compte, y compris les revenus des capitaux et revenus fonciers figurant sur votre avis d'imposition.

	Revenus mensuels (Revenus bruts avant abattement)	Prix du repas par personne
Vous vivez seul	Inférieur à 1 012€ / mois	8,50 €
	De 1 012€ à 1 450€ / mois	10,50 €
	Supérieur à 1 450€ / mois	12,00 €
Vous vivez en couple	Inférieur à 1 571€ / mois	8,50 €
	De 1 571€ à 1 900€ / mois	10,50 €
	Supérieur à 1 900€ par mois	12,00 €

Détermination du prix du repas :

Le prix du repas est fixé à :

NE PAS COMPLÉTER : cadre réservé à l'administration

FONCTIONNEMENT DU SERVICE

MENUS

Un repas comprend :

- un potage
- une entrée
- une viande ou poisson
- un légume et un féculent
- un fromage ou un produit laitier
- un dessert ou un fruit
- pain



Seules les personnes inscrites peuvent bénéficier du ou des repas livré(s).

LIVRAISON

Les repas sont confectionnés par la Cuisine centrale de l'EHPAD Val de Gers à Masseube, en liaison froide, et livrés dans la matinée par un agent du CIAS. L'agent dépose le ou les repas dans le frigo du bénéficiaire.

Il y a deux tournées : la tournée 1 et la tournée 2. Les repas de la tournée 1 sont livrés : le lundi, livraison du lundi et mardi, le mercredi livraison du mercredi et jeudi, le vendredi livraison du vendredi, samedi et dimanche. Les repas de la tournée 2 sont livrés : le mardi livraison du mardi et mercredi, le jeudi livraison du jeudi et vendredi et le samedi, livraison du samedi, dimanche et lundi.

Ces tournées sont définies par la Communauté de Communes Val de Gers.

RÉCHAUFFAGE

Les plats prévus pour être mangés chauds peuvent être réchauffés dans un four micro-ondes ou selon une méthode traditionnelle.

ABSENCE ou ARRÊT DÉFINITIF

En cas d'absence de votre part ou d'arrêt définitif, merci de bien vouloir avertir le CIAS Val de Gers **72h à l'avance (jours ouvrés)** par téléphone au 05.32.79.00.47.

Toute annulation qui ne respecterait pas ce délai, le repas vous sera facturé.

FACTURATION

Une facture mensuelle récapitulant le nombre de repas livrés dans le mois sera adressée à votre domicile.

Les règlements sont acceptés :

- par chèque, libellé à l'ordre suivant «*CIAS VAL DE GERS PRAD*» à retourner au *CIAS Val de Gers 1 Place Carnot - 32260 SEISSAN*
- en espèces, directement au siège : *CIAS Val de Gers - 1 Place Carnot à SEISSAN*
- par virement (contactez-nous au 05.32.79.00.47)

INSCRIPTION

Merci de cocher dans le tableau ci-dessous, les jours où vous souhaitez avoir un repas :

Ex : si vous souhaitez un repas du lundi au vendredi, cochez les cases du lundi au vendredi sans tenir compte de la tournée.

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
MIDI							

Régime spécifique : ☐ SANS SEL ☐ SANS SUCRE

Je, soussigné(e), certifie avoir pris connaissance des règles de fonctionnement du service fixées ci-dessus et demande à bénéficier du service de portage de repas à domicile **à partir du**

Date et signature :